MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/DMC/2022-834** **14/11/2022**

Date de mise en application : 14/11/2022
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 14/12/2022
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacance d'un poste de délégué adjoint de l'encadrement supérieur.

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(ETS)PP

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Délégué adjoint de l'encadrement supérieur

78 rue de Varenne – 75700 PARIS

Catégorie : A +	
Classement parcours professionnel : 3+	**Groupe RIFSEEP** : G1.3 (ISPV) ; G2.1 (IPEF) ; G1 (AE)
Poste vacant (création de poste)	
Présentation de l'environnement professionnel	Au sein du secrétariat général du MASA, la délégation à l'encadrement supérieur (DES), en instance de création, sera chargée de piloter l'élaboration et la mise en œuvre de la politique ministérielle des ressources humaines en matière d'encadrement supérieur. Elle en assurera la déclinaison conjointement avec le service des ressources humaines (SRH), le réseau d'appui aux personnes et aux structures (RAPS), et le pôle d'accompagnement du management des services (PAMS), dans le cadre de la politique interministérielle fixée par la DIESE. Composée d'une équipe de cinq personnes dans un premier temps, elle pourra être progressivement renforcée en fonction de la montée en puissance des actions.
Objectifs du poste	En tant qu'adjoint du délégué à l'encadrement supérieur, le titulaire est chargé de contribuer directement à l'élaboration de la politique ministérielle des ressources humaines en matière d'encadrement supérieur. Il participe à la mise en place de la nouvelle délégation à l'encadrement supérieur, aux différentes étapes de sa conception, à sa structuration, à son pilotage et à son animation transversale, au déploiement de ses dispositifs et offres de service et à leur évaluation, ainsi qu'à l'adaptation des process et outils associés, au service de la rénovation de la politique de management de l'encadrement supérieur.
Description des missions à exercer ou des taches à exécuter	Ses missions s'inscrivent en complémentarité avec celle du délégué, qu'il seconde au quotidien et dont il assure l'intérim en cas d'absence. Il sera chargé plus particulièrement chargé : - de mettre en place en s'appuyant sur le SRH, le RAPS et le PAMS, une offre spécifique pour l'encadrement supérieur du ministère, comportant des entretiens d'orientation, des dispositifs d'évaluation, de coaching, de communautés de pratiques et de formation (plan ministériel d'accompagnement pour l'encadrement supérieur) ; - de piloter et d'animer une revue de cadres annuelle permettant notamment d'identifier les cadres susceptibles d'accéder à des responsabilités supérieures et de bénéficier de programmes spécifiques d'accompagnement mis en place par la DIESE ou le ministère. Il sera également associé aux actions suivantes :

<table>
<tr><td></td><td colspan="2">- la conduite des entretiens individuels avec les cadres supérieurs visant à les orienter et les conseiller dans la construction de leur parcours professionnel en administration centrale ;
- l’appui au recrutement sur des emplois à forts enjeux et la préparation des plans de succession pour anticiper les mouvements et l’organisation et la participations aux comités d’audition.
Ses missions s’inscrivent aussi dans un fonctionnement collectif, en étroite coordination avec le deuxième délégué adjoint, au-delà des dossiers structurants qui lui sont confiés en propre. A ce titre ses missions sont susceptibles d’évoluer.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Directeurs généraux d’administration centrale, Délégation interministérielle à l’encadrement supérieur de l’Etat, SRH, RAPS, PAMS, réseau des délégués ministériels à l’encadrement supérieur</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>- Expérience d’encadrement, dans des domaines d’expertise ou des environnements variés, en administration centrale, en services déconcentrés ou au sein d’opérateurs de l’Etat.

- Connaissance des politiques publiques du MASA, ainsi que de son organisation et de ses métiers.

- Compétences en matière de ressources humaines dans la fonction publique.</td><td>- Forte capacité d’autonomie, d’adaptation, d’initiative et de réactivité.

- Qualités relationnelles et d’animation, sens du contact, capacité d’écoute et d’observation.

- Capacité à travailler dans un cadre interministériel et goût du travail en réseau.</td></tr>
<tr><td>Modalités de recrutement

Personnes à contacter</td><td colspan="2">Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, sont transmises dans un délai de 30 jours par voie dématérialisée sur la boite dmc.sg@agriculture.gouv.fr, à l’attention de Madame la Secrétaire générale

Renseignements sur le poste :

Madame Claudine Lebon, déléguée à la mobilité et aux carrières
(tél : 01 49 55 41 55 / claudine.lebon@agriculture.gouv.fr)

Monsieur Rémy Boutroux, délégué adjoint à la mobilité et aux carrières
(tél : 01 49 55 47 79 / remy.boutroux@agriculture.gouv.fr)</td></tr>
</table>